

## Par nourdine120, le 31/03/2009 à 14:14

## bonjour

je suis retraite Français j etait travail dans des mines a pas de calais apres annee 1991 j ai decide de quite la France; Apres j ai benificie Ma Retrait et aussi ma carte de sejour j aimerai de faire locaition de maisson au France pour change mon domicile est que ya le droit qui permet de change mon domicile ? (adress qui érit a ma carte sejour c adress de maroc)